

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Ce calendrier indique les dates des prochains concours et examens professionnels organisés par la DGSE. Ces dates ainsi que le nombre de postes offerts, à jour du mois de juin 2021, ont une valeur prévisionnelle et indicative. Ce document est susceptible d'être modifié, seuls les arrêtés d'ouverture de ces procédures de recrutement et d'avancement, publiés au Journal Officiel, font foi.

Concours ou examen professionnel	Dates d'inscriptions	Epreuves d'admissibilité	Epreuves d'admission	Nominations
Catégorie A				
Examens professionnels				
Administrateur de la DGSE – session 2021 4 postes	Dépôt des inscriptions : 1 ^{er} février au 12 mars 2021 Date limite de dépôt du dossier de candidature : le 12 mai 2021	1^{ère} phase : du 21 juin au 27 août 2021 (examen des dossiers par le comité de sélection)	2^{nde} phase : du 27 septembre au 8 octobre 2021 (audition des candidats retenus)	2022
Attaché principal – session 2021 20 postes	Du 30 août au 24 septembre 2021	–	Du 8 novembre au 3 décembre 2021	2021
Concours				
Concours externe d'attaché – session 2021 Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> • « Rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » ; • « Sciences et technologies – informatique » ; • « Langues et civilisations – arabe » ; • « Langues et civilisations – russe » ; • « Langues et civilisations – chinois ». Nombre de postes à définir	Du 30 août au 8 octobre 2021 inclus	7 et 8 décembre 2021	Mars – avril 2022	A compter de septembre 2022
Concours interne d'attaché – session 2021 Nombre de postes à définir	Du 19 juillet au 8 septembre 2021 inclus	Epreuve écrite : 5 octobre 2021 Oraux d'anglais : du 6 octobre au 10 novembre 2021	Du 10 au 25 janvier 2022	A compter de septembre 2022

Concours ou examen professionnel	Dates d'inscriptions	Epreuves d'admissibilité	Epreuves d'admission	Nominations
Catégorie B				
Concours				
<p>Secrétaire administratif spécialisé de classe normale – session 2021</p> <p style="text-align: center;">Concours externe</p> <p style="text-align: center;">Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » ; • « Langues et civilisations – russe » ; • « Langues et civilisations – chinois ». <p style="text-align: center;">Nombre de postes à définir</p>	Du 30 août au 8 octobre 2021 inclus	8 décembre 2021	Du 7 au 18 février 2022	A compter de septembre 2022
<p>Secrétaire administratif spécialisé de classe normale – session 2021</p> <p style="text-align: center;">Concours interne</p> <p style="text-align: center;">Nombre de postes à définir</p>	Du 16 août au 24 septembre 2021 inclus	9 novembre 2021	Du 26 janvier au 11 février 2022	A compter de septembre 2022
<p>Contrôleur spécialisé de classe normale – session 2021</p> <p style="text-align: center;">Concours externe</p> <p style="text-align: center;">Spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Informatique et réseaux ». <p style="text-align: center;">Nombre de postes à définir</p>	Du 30 août au 8 octobre 2021 inclus	17 novembre 2021	Du 17 janvier au 2 février 2022	A compter de septembre 2022
<p>Contrôleur spécialisé de classe normale – session 2021</p> <p style="text-align: center;">Concours interne</p> <p style="text-align: center;">Nombre de postes à définir</p>	Du 30 août au 8 octobre 2021 inclus	17 novembre 2021	Du 17 janvier au 2 février 2022	A compter de septembre 2022

Concours ou examen professionnels	Dates d'inscriptions	Epreuves d'admissibilité	Epreuves d'admission	Nominations
Catégorie C				
Concours				
Personnel de surveillance de la DGSE	Le concours de recrutement du personnel de surveillance de la DGSE ne sera pas ouvert au titre de l'année 2021. La prochaine session sera ouverte en 2022.			
Recrutement sans concours				
Adjoint administratif de la DGSE – session 2021 12 postes	Du 12 avril au 28 mai 2021	1^{ère} phase Du 28 juin au 30 août 2021 (Examen des dossiers par la commission)	2^{ème} phase Du 20 septembre au 8 octobre 2021 (Audition des candidats retenus)	A compter d'avril 2022

CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR

Catégorie A	
Examens professionnels	
Administrateur de la DGSE	Accessible aux agents du corps des attachés de la DGSE, titulaires soit du grade d'attaché hors classe soit du grade d'attaché principal mais justifiant au 1 ^{er} janvier de l'année considérée, d'au moins dix-huit mois d'ancienneté dans le quatrième échelon de ce grade.
Attaché principal	Accessible aux agents justifiant, au plus tard au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, d'au moins trois ans de services effectifs dans le corps des attachés de la DGSE et ayant atteint le 5 ^{ème} échelon du grade d'attaché.
Concours	
Attaché	
Concours interne	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, de nationalité française de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent ainsi qu'aux militaires justifiant au 1 ^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours de quatre années au moins de services publics dont trois ans de services effectifs à la DGSE.
Concours externe	Ouvert aux candidats de nationalité française titulaires d'une licence, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Catégorie B

Examens professionnels

Secrétaire administratif spécialisé de classe exceptionnelle	Accessible aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5 ^{ème} échelon du grade de secrétaire administratif spécialisé de classe supérieure et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Contrôleur spécialisé de classe exceptionnelle	Accessible aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5 ^{ème} échelon du grade de contrôleur spécialisé de classe supérieure et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Secrétaire administratif spécialisé de classe supérieure	Accessible aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4 ^{ème} échelon du grade de secrétaire administratif spécialisé de classe normale et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Contrôleur spécialisé de classe supérieure	Accessible aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4 ^{ème} échelon du grade de contrôleur spécialisé de classe normale et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Concours

Secrétaire administratif spécialisé de classe normale

Concours interne	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, de nationalité française de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent ainsi qu'aux militaires justifiant au 1 ^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours de quatre années au moins de services publics dont une année de services effectifs à la DGSE.
Concours externe	Ouvert aux candidats de nationalité française, titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Catégorie C

Recrutement sans concours

Adjoint administratif de 2^{ème} classe

Ouvert à l'ensemble des candidats de nationalité française sans condition du diplôme.

Concours

Personnel de surveillance

Concours interne

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la DGSE et aux fonctionnaires et agent non titulaires de la fonction publique ainsi qu'aux militaires justifiant d'au moins une année de services civils ou militaires au premier janvier de l'année du concours
Ce concours est ouvert aux candidats âgés de 21 au moins et de 41 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Personnel de surveillance

Concours externe

Ce concours est ouvert, sans condition de diplôme aux candidats de nationalité française, âgés de 21 au moins et de 41 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours.